

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****14176876***POSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCEDE LIEGE
DIVISION NAMUR**18 SEP. 2014**

le

**Pr. Le Greffier
Greffé****N° d'entreprise : 0401.518.830****Dénomination****(en entier) : BOCOMEX****Forme juridique : Société anonyme****Siège : Parc Industriel 6 à 5140 Sombreffe****Objet de l'acte : Correction d'une erreur matérielle - Renouvellement mandat
d'administrateurs et d'administrateur délégué**

Lors de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 5 mai 2014, le président a porté à l'attention de l'assemblée que la nomination de l'administrateur Hugo JOTTARD par l'assemblée générale tenue le 6 mai 2002 n'a jamais fait l'objet d'une publication formelle aux annexes du Moniteur belge conformément à l'article 74 du code des sociétés.

Ce premier mandat fit l'objet d'un renouvellement décidé par l'assemblée générale du 5 mai 2008 qui fut publié aux Annexes du Moniteur belge en date du 4 septembre 2008.

Afin de corriger cette omission, l'assemblée confirme et ratifie à l'unanimité de manière rétroactive le mandat de l'administrateur Hugo JOTTARD exercé à compter du 6 mai 2002 jusqu'au 6 mai 2008, ratifie tous les actes qu'il a posé en cette qualité, lui accorde la décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat durant ces six années et confère tout pouvoir au conseil d'administration afin de faire publier conformément à la loi la présente décision.

L'assemblée générale a également décidé, à l'unanimité, de renouveler les mandats d'administrateurs pour une durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2020 de Monsieur Karim MOUSNY domicilié rue des Aviateurs de Hecpée 22 à 5590 Ciney et de Monsieur Hugo JOTTARD, domicilié chemin de l'Alloux 5 à 5590 Ciney, qui ont accepté.

Le conseil d'administration s'est immédiatement réuni et a décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Karim MOUSNY, qui a accepté, pour une durée courant jusqu'à l'expiration de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2020.

Karim MOUSNY
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/09/2014 - Annexes du Moniteur belge